



# Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ 25, rue François-Bruneau F - 44000 NANTES ☎ 06.38.79.52.73.

## La grande Tradition mariale : la Récapitulation

Le mot de l'aumônier

Chers membres et amis,

Saint Louis-Marie Grignion est vraiment « L'homme de la Tradition ». Sa référence aux Pères de l'Eglise est constante<sup>1</sup>. Témoins, son résumé et sa synthèse lapidaire de ce que l'on appelle la doctrine de la Récapitulation : « Ce que Lucifer a perdu par orgueil, Marie l'a gagné par humilité ; ce qu'Eve a damné et perdu par désobéissance, Marie l'a sauvé par obéissance. Eve, en obéissant au serpent, a perdu tous ses enfants avec elle, et les lui a livrés ; Marie, s'étant rendue parfaitement fidèle à Dieu, a sauvé tous ses enfants et serviteurs avec elle, et les a consacrés à sa Majesté. »<sup>2</sup>

Voici cette doctrine, exposée en France par Bossuet (+1704), juste avant Grignion de Montfort (+1716) : « Il y a ici encore un plus haut mystère. La désobéissance d'Eve, notre mère ; son incrédulité envers Dieu, sa malheureuse crédulité à l'ange trompeur était entrée dans l'ouvrage de notre perte ; et Dieu a voulu aussi, par une sainte opposition, que l'obéissance de Marie, et son humble foi entrât dans l'ouvrage de notre Rédemption. En sorte que notre nature fût réparée par tout ce qui avait concouru à notre perte, et que nous eussions une nouvelle Eve en Marie, comme nous avons en Jésus-Christ un nouvel Adam... C'est ici le solide fondement de la grande dévotion que l'Eglise a toujours eue pour la Sainte Vierge. Elle a la même part à notre salut, qu'Eve a eue à notre perte. C'est une doctrine reçue dans toute l'Eglise catholique par une tradition qui remonte jusqu'à l'origine du christianisme<sup>3</sup>. Elle se développera dans toute la suite des mystères de l'Evangile. Entrons donc dans la profondeur de ce dessein : imitons l'obéissance de Marie ; c'est par elle que le genre humain est sauvé et que, selon l'ancienne promesse, la tête du serpent est écrasée. »<sup>4</sup> Voici maintenant un petit commentaire du texte de Bossuet : « Pourquoi Dieu a-t-Il choisi la sainte Vierge Marie et l'a-t-Il ainsi comblée de

grâces ? Bossuet nous donne en réponse quelques vérités à méditer. Tout d'abord, dans le plan de Dieu, il y avait la dualité homme/femme. Dans la Rédemption, il était bon qu'il y eût cette même dualité : Jésus-Christ est le père d'un peuple nouveau, celui des rachetés ; Marie en est la Mère. En Jésus se trouve la plénitude de la grâce divine, grâce que l'Eglise appelle « capitale » parce que d'elle découlent toutes les autres grâces. En Marie se trouve la plénitude de cette grâce en tant qu'elle est reçue ; de même qu'Eve a été tirée du côté d'Adam, de même la plénitude de la grâce en Marie est issue de la perfection de la grâce en Jésus-Christ... Marie est la nouvelle Eve : de même que la mère des hommes avait désobéi à Dieu et engendré des hommes révoltés, livrés à la tyrannie [du démon et] des trois concupiscentes, de même Marie, par sa parfaite obéissance à la loi et à la parole divine, est mère selon la grâce des hommes nouveaux... La nature humaine qui tremble devant l'esprit du mal, l'antique serpent, auquel elle est inférieure, trouve son assurance en la Sainte Vierge, qui l'a écrasé par la supériorité de la plénitude de grâce. »<sup>5</sup>

Voici enfin la Récapitulation assumée par Pie XII dans l'encyclique *Ad coeli Reginam* du 11 octobre 1954 sur *La Royauté de Marie*, qui, après avoir parcouru toute la Tradition mariale, la résume en ces termes : « Dans l'œuvre du salut spirituel, Marie fut, par la volonté de Dieu, associée au Christ Jésus, principe du salut, et cela d'une manière semblable à celle dont Eve fut associée à Adam, principe de mort, si bien que l'on peut dire de notre Rédemption qu'elle s'effectua selon une certaine 'récapitulation' en vertu de laquelle le genre humain, assujéti à la mort par une vierge, se sauve aussi par l'intermédiaire d'une Vierge »<sup>6</sup>.

Montfort est donc bien un de ces innombrables « chaînons » de la Tradition catholique !

Abbé Guy Castelain+✝

<sup>1</sup> Cela est évident dans le *Traité de la vraie dévotion*, mais encore plus dans le *Livre des Sermons* qui n'est, malheureusement, pas accessible au grand public.

<sup>2</sup> *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* [VD], n° 53.

<sup>3</sup> En guise de développement, relire le chapitre II, de *Marie Médiatrice*, intitulé *Les Pères et les papes*, du Père Jean, ofm, cap., Clovis, 2007, pp. 35-56.

<sup>4</sup> Gen. III, 15. *Elévations sur les Mystères*, 12<sup>e</sup> semaine, 5<sup>e</sup> élévation.

<sup>5</sup> *Bossuet, maître spirituel*, par Josée Daudré-Vignier, collection *L'auteur et son message*, titre n° 29, Téqui éditeur, 2001, pp. 265-269. Ce livre, très accessible au grand public, est une très belle synthèse des trois voies de la vie spirituelle.

<sup>6</sup> *Les Enseignements pontificaux*, Notre-Dame, Desclée, n° 705. Cité en VD 54 de l'édition du Seuil (1966), note 3.



# L'examen de conscience médité dans les mystères du Rosaire

## Troisième mystère joyeux La Nativité

*Nous vous offrons, Seigneur Jésus, cette troisième dizaine en l'honneur de votre sainte Nativité dans l'étable de Bethléem, et nous vous demandons, par ce mystère et par l'intercession de votre sainte Mère, le détachement des biens du monde, le mépris des richesses, l'amour de la pauvreté et des pauvres. Ainsi soit-il.*

Notre Père... [sur l'avarice]

[Puis aux 10 Ave :]

1. Je crains de manquer de quelque chose...
2. Je crains de manquer du nécessaire...
3. Je crains de perdre mes biens et je suis inquiet de les conserver...
4. Je recherche constamment la possession de nouvelles choses et je suis inquiet pour en acquérir...
5. Je suis jaloux de ce que possèdent les autres...
6. Je suis prodigue et dépense inconsidérément mes revenus...
7. Je suis avare dans mes dépenses les plus légitimes ou les plus nécessaires...
8. Je fais des dépenses mondaines ou inutiles et je gaspille l'argent en plusieurs domaines...
9. Je n'aime pas les pauvres et je les évite ; je suis insensible à la misère des vrais pauvres...
10. Je juge les pauvres, ou « prétendus pauvres », et refuse, par principe de faire l'aumône...

Gloire au Père... [puis :]

*Grâces du mystère de la Nativité, descendez dans nos âmes et rendez-les vraiment pauvres en esprit. Ainsi soit-il.*

### **Veillez noter...** ✍

Le secrétariat essaie de traiter au mieux l'envoi des bulletins...

**Il est possible que certains envois soient inutiles.**

**Merci d'en aviser le secrétariat,**

soit à l'adresse postale, soit à l'adresse électronique de la *Confrérie Marie Reine des Cœurs*.

Par ailleurs, **tout changement d'adresse non effectué à temps entraîne du gaspillage de timbres.**

# Le Traité de la vraie dévotion



## commenté

par le Père Plessis, *s.m.m.*

**Rappel du plan :** introduction (1-13). **Partie I.** De la vraie dévotion en général (14-119). - Chapitre I. Nécessité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge (14-59). - **Chapitre II.** Nature de la vraie dévotion à la Sainte Vierge (60-119). - Article I. Les vérités fondamentales (61-89). - **Article II.** Marques essentielles de la vraie et de la fausse dévotion à Marie (90-114). §1. Les dévots critiques (93). §2. Les dévots scrupuleux (94-95). §3. Les dévots extérieurs (96). §4. Les dévots présomptueux (97), suite.

### §4. Les dévots présomptueux, suite

Montfort décrit avec humour tous les faux prétextes derrière lesquels ils retranchent cette « *présomption pernicieuse* ».

**a)** D'abord, la bonté divine. « *Dieu ne nous a pas faits pour nous damner* ». D'autre part, Il connaît très bien notre faiblesse. Il sait « *qu'il n'y a homme qui ne pêche* » et Il est enclin à la miséricorde. « *Un bon Peccavi à la mort suffit* » pour effacer toutes les fautes de la vie passée. Cette présomption, qui se prévaut de la bonté de Dieu pour L'offenser avec plus d'assurance, et qui méprise sa justice pour élever sa miséricorde, contient, dit saint Thomas<sup>1</sup>, une espèce de péché contre le Saint-Esprit. Elle rend Dieu semblable à ce dieu de Marcion, qui, selon Tertullien<sup>2</sup>, réjouissait tous les vices, par la protection que son gouvernement leur offrait, et rendait les hommes plus méchants par l'impunité qu'il accordait à leurs crimes.

**b)** Ensuite, leur dévotion à Marie. Ils en énumèrent avec complaisance toutes les pratiques : s'inscrire dans ses confréries, celle du Rosaire ou celle du Scapulaire, et, de fait, réciter le chapelet, et porter le petit habit (scapulaire) ; dire quelquefois l'office de la Sainte Vierge, et, chaque jour, sept *Pater* et *Ave* en son honneur, jeûner le samedi, etc. Autant de choses très bonnes en elles-mêmes. Mais elles n'ont plus aucune efficacité, dès lors qu'elles sont faites dans cet état d'esprit : « *Ils dorment en paix dans leurs mauvaises habitudes, sans se faire beaucoup de violence pour se corriger, sous prétexte qu'étant dévots à la Sainte Vierge, ils ne mourront pas sans confession et ne seront pas damnés* ». Mais, « *si Marie se faisait une loi de sauver par sa miséricorde ces sortes de gens, elle autoriserait le crime, elle aiderait à crucifier et outrager son Fils. Qui l'oserait jamais penser ?* » (cf. n° 98).

<sup>1</sup> *Ila Ilae*, qu. XXI, art. 1.

<sup>2</sup> *Contra Marcionem*, Lib. II, cap. XII.

c) Enfin les récits innombrables de protections de ce genre accordées par Marie. Dans ce but on recueille tout ce qu'on peut avoir lu ou entendu. On parle de personnes décédées en état de péché mortel, dont le jugement aurait été retardé jusqu'à ce que Marie les ressuscite. Elles auraient ainsi obtenu le temps de se confesser ou même simplement de faire un acte de contrition. Et comment auraient-elles mérité une si grande faveur ? Par de semblables pratiques de dévotion qu'elles auraient manifestées envers Marie ! On parle de grands pécheurs qui auraient obtenu, par Marie et pour les mêmes raisons, la grâce de la contrition et le pardon de leurs fautes à l'heure de la mort. On reconnaît, dans le cas de ces dévots présomptueux, toutes les principales accusations alors en cours contre la dévotion mariale. Les ennemis de cette dévotion avaient beau jeu, pour prêter à tous ceux qui aimaient Marie et la servaient, les intentions sorties de ceux-là. Les généralisations de ce genre ont toujours été de mode contre l'Eglise. Aussi Montfort proteste-il énergiquement contre de telles accusations. Loin d'être le fait de l'Eglise elle-même ou des véritables dévots, cette conduite et cette présomption sont tout ce qu'il y a de plus nuisible et de plus condamnable. On ne peut dire avec vérité qu'on aime et honore Marie si on continue à offenser son divin Fils - que dis-je ? - si on se réfugie sous le manteau de Marie pour être plus sûr d'outrager impunément le doux Sauveur (cf. n° 98).

« *Je dis qu'abuser ainsi de la dévotion à la très sainte Vierge, qui, après la dévotion à Notre-Seigneur au très saint Sacrement, est la plus sainte et la plus solide, c'est commettre un horrible sacrilège, qui, après le sacrilège de l'indigne communion, est le plus grand et le moins pardonnable* » (n° 99).

A suivre...

## Retraites mariales montfortaines 2014



### ❖ Retraite à Unieux (42)

du 24 février au 1<sup>er</sup> mars 2014 (mixte, 20 places)  
Rens. et inscr. ☎ 04.77.40.20.55.

### ❖ Retraite à Enney (CH)

du 12 au 17 mai 2014 (mixte, 24 places)  
Rens. et inscr. ☎ [0041] 26 / 921.11.38.

### ❖ Retraite à L'Etoile du Matin (57)

du 21 au 26 juillet 2014 (mixte, 36 places)  
Rens. et inscr. ☎ 03.87.06.53.90.

### ❖ Retraite au Trévoux (29)

du 18 au 23 août 2014 (mixte, 24 places)  
Rens. et inscr. ☎ 06.38.79.52.73.

## Les cantiques du Père Grignion



### Explication du Rosaire

**La Résurrection :** Trois jours après, ce Dieu très fort

Ressuscite avec gloire,  
Ayant, sur l'enfer et la mort,  
Une pleine victoire :  
Ressuscitons avec Jésus,  
Faisons vivre en nous les vertus  
Et mourons à tout vice ;  
Dorénavant, ne péchons plus ;  
Que tout se convertisse.

**L'Ascension :** Jésus-Christ monte en Paradis

Pour préparer nos places.  
Ce royaume nous est acquis,  
Si nous suivons ses traces :  
Désirons le Ciel ardemment,  
Soupirons à chaque moment  
Après notre patrie :  
Et méprisons chrétiennement  
Les biens de cette vie.

**La Pentecôte :** Jésus remplit du Saint-Esprit

Marie et les Apôtres :  
Par eux ensuite Il en remplit  
Le cœur de plusieurs autres :  
Prions ce Dieu de vérité,  
De lumière et de sainteté  
Qu'Il éclaire notre âme,  
Prions ce Dieu de charité  
Qu'Il l'anime et l'enflamme.

**L'Assomption :** Marie est morte par amour,

Elle est ressuscitée,  
Puis élevée au même jour  
Jusqu'au Ciel empyrée.  
Pour mourir très heureusement  
Et monter au Ciel sûrement,  
Faisons-le par Marie :  
Et la servons dévotement  
En imitant sa vie.

**Le Couronnement :** Marie est couronnée aux Cieux

Comme une Souveraine,  
Et veut bien être en ces bas lieux  
Sensible à nos peines :  
Demandons par elle à son Fils,  
La couronne qu'Il a promis (sic)  
A la persévérance  
Et la gloire du Paradis  
Pour notre récompense.



## Lettre reçue



☞ « Il y a quelques années, suite à une situation que j'avais confiée à Marie et qui ne s'était pas passée comme je l'aurais souhaité, j'avais gardé un petit goût amer de la dévotion mariale. Ma récitation du chapelet quotidien était devenue une pratique de « bonne chrétienne », sans désir d'avancer dans une relation plus personnelle avec Marie. J'allais pourtant prier dans une église nommée Notre-Dame, où un prêtre mettait régulièrement des livres de tous genres qu'il récupérait dans des bibliothèques de couvents ou de personnes âgées décédées et dont il ne savait que faire, les jugeant « dépassés » puisqu'en inadéquation avec les idées et la nouvelle spiritualité de Vatican II. 'Saint Thomas d'Aquin, c'était bon au 13<sup>e</sup> siècle', disait-il ! Or, un jour, je tombe sur **Le secret de Marie** (résumé du Traité de la vraie dévotion par saint Louis-Marie Grignion de Montfort lui-même). Interpellée par le titre, je prends le livre et le lis en lecture de chevet. Au fil des pages j'ai redécouvert notre Mère et toute l'importance de la dévotion mariale. Parvenue à la fin du livre, je décide de faire la consécration pour « renouer » avec Marie, me faire pardonner de l'avoir méconnue et placer ma vie spirituelle sous sa protection.

Par cette consécration Marie a opéré une douce « révolution » dans ma vie. En effet, depuis ce moment, elle n'a cessé de me faire progresser spirituellement et humainement (grâce aux Retraites de Saint-Ignace aussi !). Sans l'exagération d'une sensiblerie qui se voudrait mystique, il faut dire que chaque seconde de ma vie est devenue et devient une union toujours plus intense d'amour avec son Fils en elle et par elle. Et ce, non dans un couvent où tout porte vers Dieu, mais dans un monde étudiantin et, qui plus est, médical, où se trouvent étroitement mêlés savoir et vice, avec la difficulté quotidienne de s'approprier l'un en résistant à l'autre.

D'un point de vue plus extérieur je me suis rendue compte que Marie prenait la peine de gérer mon emploi du temps et mes priorités, ce qui m'a vraiment fait gagner en qualité de vie de l'âme, de l'esprit et même du corps. C'est donc en la remerciant que je suis entrée dans la Confrérie Marie Reine des Cœurs.

Passer par Marie apprend à être humble car, comme un enfant, on est sans cesse à lui demander de l'aide pour les actes les plus anodins du quotidien, et on se souvient qu'elle aussi a passé son existence terrestre à accomplir les tâches monotones qui ponctuent notre vie dans 'la vallée de larmes'. Pourtant elle est Mère de Dieu et Reine des Anges. »

## Vrai dévot... ou faux dévot ?

Jean-Paul II faisait, semble-t-il, profession de « vraie dévotion montfortaine » à la Sainte Vierge. On sait que le Rosaire était sa « prière préférée », qu'il portait constamment sur lui le *Traité de la vraie dévotion* et qu'il est allé en pèlerinage au tombeau du Père de Montfort en 1996 (on pourra relire le bulletin n° 78 de mai 2011 en guise d'introduction).

Cependant, en août 1985, Jean-Paul II manifeste sa joie d'avoir « prié, pour la première fois avec les animistes » au Togo (*La Croix*, 23 août 1985). Le 2 février 1986 à Bombay, il reçoit sur le front le Tilac ou Tika, pâte rouge en poudre des Hindous, signe de reconnaissance des adorateurs de Shiva (photo 23 bis dans *Pierre, m'aimes-tu ?*, par Daniel Leroux, Editions *Fideliter* - Clovis, 1988). Le 14 mai 1999, il baise le Coran (Photo dans le *Catéchisme catholique de la crise de l'Eglise*, Edition du Sel de la terre, 3<sup>e</sup> édition). Les deux premiers de ces actes (et ce ne sont, malheureusement, pas les seuls !) constituent une participation active à des faux cultes, selon cette parole de l'Écriture sainte : « *Tous les dieux des païens sont des démons !* » (Ps 95).

Or, dans l'ancien *code de droit canon*, étaient suspect d'hérésie « ceux qui spontanément et sciemment aident n'importe comment la propagation de l'hérésie ou **qui communiquent in divinis** [dans les choses divines] **avec les hérésies** (canon 2316) ». Le code précise, en ce qui concerne la participation aux faux cultes : « *La communication in divinis, défendue par le canon 1258, consiste dans l'assistance active aux rites sacrés des non-catholiques* ». D'ailleurs, que ce soit avant ou après le concile, ces actes portent une atteinte grave au 1<sup>o</sup> article du *Credo* et au 1<sup>o</sup> commandement du Décalogue.

Etrange « dévot » à la Sainte Vierge, que ce pape qui récite le chapelet de la main droite et baise le Coran (qui nie la divinité de Jésus-Christ !) de la main gauche, comme dirait Montfort... Car, « *peut-on dire avec vérité qu'on aime et qu'on honore la Sainte Vierge, lorsque, par ses péchés, on pique, on perce, on crucifie et on outrage impitoyablement Jésus-Christ, son Fils ?* (VD 98).

❖ 1974 membres au 31 décembre 2013.

❖ **Tout don peut faire l'objet d'un reçu fiscal** (à demander au moment du don ; chèques à l'ordre de : F.S.S.P.X. Confrérie Marie Reine des Cœurs).

❖ **Responsable de la publication :**  
Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X.



❖ **Adresse mél :** cmrc.fsspx@gmail.com  
❖ **Impression :** RDS Atlandoc, Nantes (44)